



Réunion de bureau

jeudi 1^{er} mars 2012

Présents : P LETARTRE, F BAUDERE, R HODOROABA, M LANGRY, JF FORT, C PORTE, D SABAT, S LEBAS, F LE DOZE, MF ALLERMOZ, RM DESCOURVIERES, J ALLERMOZ, L ZASTAWNY en tant que secrétaire de séance.

Excusés : S LEMER et V HODOROABA

- Intervention de Yann Cigrand

Point sur le Groupe Essonne – Pour une viabilité du Groupe Essonne, une participation doit être demandée aux jeunes. Celle-ci doit être calculée en fonction des subventions et des dépenses pour ce groupe. Le Comité participe à hauteur de 70 % des dépenses (salaires et charges, locaux et matériel pédagogique). Un courrier est élaboré avec les nouveaux tarifs et va être envoyé aux jeunes du groupe et aux présidents de clubs fin mai, avec un questionnaire sur leurs attentes.

- Championnats départementaux : charte à modifier

L'indemnité d'organisation est, pour le Campagne, Nature et salle, de 600 euros, avec les mises pour le 3D, valorisé à 700 euros pour le Fita et Fédéral, et 800 euros pour le Beursault au vu des 4 jeux. Le Comité fournit également les blasons et les récompenses, ainsi que la ciblerie s'il y a demande.

Le tarif d'inscription pourra être valorisé pour les archers extérieurs à l'Essonne, mais aucun refus d'inscription pour les essonniens, ce qui implique une date butoir de réservation.

Le tir 3 D est revalorisé à 12 euros pour la saison 2013.

Le tarif pour les archers extérieurs est laissé au libre choix de l'organisateur mais ne peut pas être inférieur au tarif du CD.

Pour le mandat, la maquette est envoyée aux organisateurs et validée en retour par le Comité.

Il sera envoyé aux clubs essonniens et à la ligue par le Comité.

Le reversement des mises au Comité doit se faire dans les 15 jours qui suivent la compétition.

Un débat se développe sur l'utilisation de la ciblerie, étant la même pour tous, extérieurs ou essonniens, il pourrait donc avoir une part reversé au Comité sur l'inscription des extérieurs.

Le bureau décide qu'une facturation à 1,70 euros par archers sera effectuée par inscription d'archers hors essonne aux championnats départementaux.

L'organisateur peut solliciter une avance au Comité afin de pallier aux premières dépenses.

Les arbitres seront défrayés par le Comité, que le concours soit ouvert ou non.

Les indemnités des rencontres jeunes restent identiques à ce qu'elles étaient.

- Partenariat avec fournisseurs archerie

Jusqu'à présent un partenariat était établi avec France Archerie, il nous fournissait par exemple les blasons du CD salle. Le Comité, se refusant à une exclusivité, se propose de rencontrer les différents fournisseurs d'archerie afin de les mettre en concurrence, et d'obtenir des prix intéressants.

- CNDS

Le projet s'élève à 34 000 euros et est surtout axé sur les jeunes, les handis et les jeunes de quartier.

Une formation pour les cadres et dirigeants sur la responsabilité juridique et associative sera proposée aux clubs. Un devis a été établi avec une société de formation et ne sera effectué que si elle est subventionnée par Uniformation.

- Animation avec CSL :

10 séances ont été effectuées avec le centre de semi-liberté de Corbeil.

Les participants et le directeur sont enchantés de la prestation et ont demandé sa reconduction.

Par contre, le tarif a été revu à la hausse afin de rentrer dans le budget. Un nouveau cycle vient donc de commencer, Yann intervient pour ces séances avec le soutien d'Alexandre Pichat (en formation de BE).

Suite à une réunion d'information avec les différents intervenants de ce milieu, une possibilité d'animation pour les gardiens sera peut-être envisageable.

- Travaux :

Le camion est totalement aménagé pour les animations avec des casiers, des repose-arcs et des rails permettant l'arrimage de matériel. Le Comité remercie particulièrement Manu pour son aide précieuse.

Quatre cibles d'animation ont été créées – Dix chevalets sont à réparer – des étagères vont être fixées afin de ranger notre matériel (blasons- filet...)

La proposition de vente de la cible mobile avec stramit au club de Saint Vrain au tarif de 600 euros est acceptée.

- Compétitions à Bobin

Pour le Conseil Général, il faut que le stade Bobin soit utilisé. Le président propose d'organiser une compétition spécial femmes en tir fédéral avec duels. Il souhaiterait contacter plusieurs sponsors afin d'avoir un choix de lots donnés en plus des récompenses traditionnelles. La réservation du stade doit se faire vers septembre.

Florent propose de la coupler avec le CD fédéral, les cibles étant sur place.

Jean-François propose des matchs mixtes (un homme et une femme).

Maurice propose le support de la Ligue afin de compléter les inscriptions.

- Demande de création de club : Archers de l'Orme

Certains archers de Draveil souhaitent créer un second club à Draveil sur un terrain privé. Les demandes ont été envoyées à la fédération par l'intéressé.

- Rapport des différentes commissions :

Formation : les tests de pré-requis se déroulent samedi 10 mars à Chennevières. Il y a 8 candidats essonniens présentés. L'examen Entraîneur 1 s'effectuera le 14 avril.

Arbitres : un candidat de Mennecy se présentera pour la saison prochaine. Claude Porte rappelle qu'étant en fin de mandat, il ne se représentera pas aux prochaines élections et souhaite que soit trouvé un remplaçant dès à présent.

Sportive : le CD salle s'est bien déroulé grâce aux bénévoles du club de Wissous. Jean-François rappelle qu'un concours se déroule conformément au mandat et qu'aucun changement ne doit être fait. Remarque faite sur le nombre de jeunes retenus pour les duels (nombre changé en cours de qualification).

Il a été remarqué que c'était la 1^{ère} fois que certains archers participaient à une compétition. Maurice rappelle qu'il avait déjà demandé que la participation au CD implique la participation d'au moins une compétition en amont. Le CD n'est pas une compétition dominicale,

Le Comité décide que la participation à au moins une compétition soit obligatoire pour s'inscrire aux championnats départementaux à partir de la saison 2013.

Le CD 3D à Draveil est d'ores et déjà complet sur la liste d'attente des extérieurs.

Marcoussis a fait une demande de 5 cibles pour le CD nature.

Le mandat du CD campagne vient d'être finalisé.

Parcours : La réfection de la ciblerie nature est programmée au samedi 17 mars au matin. Les volontaires sont de la commission Parcours.

Françoise remarque le manque de diffusion des informations données.

L'enquête sur le parrainage est finalisée, et 5 archers se sont proposés à être parrain.

Une réunion de la commission sera faite le 15 mars au local.

Le concours DraBouGri a été un succès aux dires des organisateurs. 57 archers y ont participé. Ce type de rencontre fait une approche intéressante avec un parcours raccourci de ces 3 disciplines.

Un envoi a été fait afin de prévoir le calendrier des rencontres. Seul le club de Boussy a répondu favorablement avec 2 concours 3D (octobre et mars), en étant peut être support du CD.

Une demande de réfection de la page Parcours du site est faite à la commission Informatique.

Jeunes : La 2nd rencontre Jeunes à Forges s'est bien déroulée avec un remerciement aux bénévoles de ce club pour le bon accueil. Il y a eu 50 participants sur 15 cibles en ABCD. Les équipes pour la finale de Grigny sont établies suivant le niveau de flèche et par club, soit 12 équipes de club et 2 équipes mixtes (de clubs différents).

Pour la saison prochaine, le règlement sera à revoir. La 1^{ère} rencontre se faisant à 10 m et la seconde à 15 mètres.

Le mini fédéral des U15 ne subit aucun changement, étant bien adapté.

La découverte Tir au Drapeau de Saint Vrain se fera le samedi 31 mars.

Communication et Informatique : RAS

Florent a représenté le Comité à une conférence de presse sur l'organisation d'un championnat de France en Sport Adapté. Il a été surpris du tarif reversé à la fédération, et fera un compte-rendu qu'il communiquera aux membres du bureau.

Clôture de la réunion à 23 h.

La prochaine réunion se tiendra le **mardi 3 avril** 2012 à 20h30 à Corbeil-Essonnes